



Fonds national de prévention de la CNRACL et risques professionnels des ATSEM

Colloque CDG68 du 01/10/2019

I. Santé au travail et prévention des ATSEM

I. Santé au travail et prévention des ATSEM

Les actions du FNP de la CNRACL

➤ **Éléments quantitatifs :**

- **53 démarches** au total, dont 9 thématiques ciblées sur les ATSEM pour un montant total de **545 992€** (majoritairement TMS et RPS).
- Des démarches engagées par les CDG ciblées ATSEM ou petite enfance : 23, 31, 35, 37, 38, 47, 51, 57 et 68 !

➤ **Analyse des besoins**

- Une préoccupation croissante, liée à l'absentéisme, la hausse du nombre d'AT et des restrictions médicales.
- Ex. à Bordeaux, **76% des ATSEM touchées par les TMS**

I. Santé au travail et prévention des ATSEM

Le contexte

- Population : environ 55000 agents, 8^o cadre d'emploi FPT, 3% des effectifs.
 - 99,6% de femmes
 - 24% de + de 55 ans
 - 20% exercent à temps partiel

- Missions
 - Décret 92-850, décret 2018-152

 - Autorité hiérarchique communale, autorité fonctionnelle éducative.

I. Santé au travail et prévention des ATSEM

Risques professionnels

➤ Enjeu majeur de prévention

- Pas de statistiques spécifiques nationales mais 85% des maladies professionnelles secteur sanitaire et social relèvent du n°57 des MP : gestes et posture et représente 54% des absences. (source CDG51)
- Indice de fréquence des AT de 22/1000 et 36 jours d'arrêt en moyenne. (Source CDG 57)

➤ Risques

- 60% AT/MP en lien avec les **manutentions manuelles** et les **contraintes posturales**
- 40% AT en lien avec **les chutes** de hauteur ou de plain-pied

I. Santé au travail et prévention des ATSEM

Mesures préconisées

➤ **Prévention primaire**

- Mesures ergonomiques en conception et rénovation des locaux
- Moyens organisationnels : ex. plusieurs services le midi pour réduire le bruit
- Clarification du rôle de chaque acteur (notamment binôme ATSEM enseignant) avec fiches de poste, règlement, charte
- Valorisation professionnelle : intégration à l'équipe éducative, accession à des postes d'encadrement, formation professionnelle)

➤ **Prévention secondaire**

- Formation type PRAP
- Information, sensibilisation (risques chimiques, biologiques)

➤ **Prévention tertiaire**

- Surveillance médicale pour les risques infectieux
- Fourniture d'EPI

II. Le FNP de la CNRACL

II. Le FNP de la CNRACL

Origines du FNP

Mobilisation du CA de la CNRACL dès 1992 dans la prévention des risques professionnels afin de :

- diminuer le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles ;
- réduire le coût des pensions d'invalidité ;
- pour tendre vers l'équilibre démographique et financier des régimes de retraite et agir sur le coût social de la réparation ;
- préserver la santé au travail et favoriser le maintien dans l'emploi.

II. Le FNP de la CNRACL

Un fonds créé au sein d'une caisse de retraite

- Créé par l'article 31 de **la loi n°2001-264** du 17 juillet 2001 **au sein de la CNRACL.**
- **Ses produits représentent 0,1 % des contributions versées** (arrêté du 17 septembre 2003 pris en application du décret 2003-909).
- **Originalité du FNP :**
 - son statut ;
 - son périmètre d'intervention ;
 - son modèle d'intervention.

II. Le FNP de la CNRACL

Missions du FNP

- **Le FNP géré par la Caisse des dépôts à Bordeaux, s'organise autour de 3 grandes missions :**
 - connaissance statistique sur les AT/MP (accidents travail / maladies professionnelles) ;
 - soutien aux démarches de prévention ;
 - information, préconisation d'actions, recommandations.

- **Ces missions se déclinent en programme d'actions pluriannuel :**
 - défini par le Conseil d'Administration de la CNRACL ;
 - présenté et approuvé par les conseils supérieurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière.

II. Le FNP de la CNRACL

Zoom sur... Mission 2 : le soutien aux actions de prévention

- **Le FNP soutient directement financièrement et méthodologiquement les collectivités et les établissements de santé au titre :**
 - de démarches de prévention thématiques ;
 - individuelles ou collectives ;
 - de projets de recherche action.

- **L'accompagnement financier du FNP (seul ou avec d'autres partenaires) prend la forme d'une subvention.**

- **L'apport du FNP ne doit pas être le seul élément de motivation pour initier la démarche de prévention des risques professionnels. Sa contribution permet de :**
 - lever le frein financier engendré par le temps consacré à la démarche ;
 - valoriser la fonction « prévention des risques » dans la collectivité.

II. Le FNP de la CNRACL

La saisine du FNP : conditions

⚠ Idéalement le FNP est à solliciter en **début de projet**.

➤ Une démarche thématique :

- peut concerner tous les services de la collectivité ou seulement certains ;
- est destinée à mettre en place :
 - une **stratégie** et des **actions** de promotion de la santé et de la sécurité au travail pour un **risque** ou un **métier** donné ;
 - présuppose la **réalisation et la mise à jour régulière du document unique**.
- nécessite :
 - une **politique Santé/sécurité au travail pérenne** et un **engagement de la direction** ;
 - l'association du plus grand nombre et notamment des **IRP** ;
 - de disposer de l'outil **Prorisq** ou de s'engager à l'utiliser.

II. Le FNP de la CNRACL

Quatre critères pour une démarche réussie

Pertinence

- Des objectifs qui doivent être clairement identifiés
- Structuration et maturité de l'équipe projet

Efficiency

- Le recours à un prestataire souvent identifié comme gage d'impartialité et de neutralité
- Une communication à ne pas négliger
- L'inclusion des partenaires sociaux doit être garantie dès la conception du projet

Efficacité

- Dépend grandement des objectifs de départ
- Reste liée au contexte spécifique des collectivités

Durabilité

- Difficulté dans le passage du diagnostic au plan d'actions
- Mise en place d'actions éparées ou de dispositifs spécifiques
- Diffusion et développement d'une culture de la prévention

II. Le FNP de la CNRACL

Les facteurs de réussite

- **Pilotage du projet** : participation d'élus, de représentants de la direction administrative, du Service santé au travail, du médecin du travail et des acteurs du projet, de membres du CHSCT.

- Définition partagée du projet en lien avec les IRP pour le développement d'une culture commune sur le sujet assortie d'objectifs opérationnels précis (propres à la collectivité) et de moyens adaptés et suffisants voire de sous-projets en intégrant dès l'origine la fonction RH.
 - Partage du diagnostic et développement d'une culture commune sur le sujet.

- Une **méthode adaptée** :
 - Interrogeant les trois niveaux de prévention ;
 - Centrée sur le travail ;
 - Intégrée au sein de la collectivité.

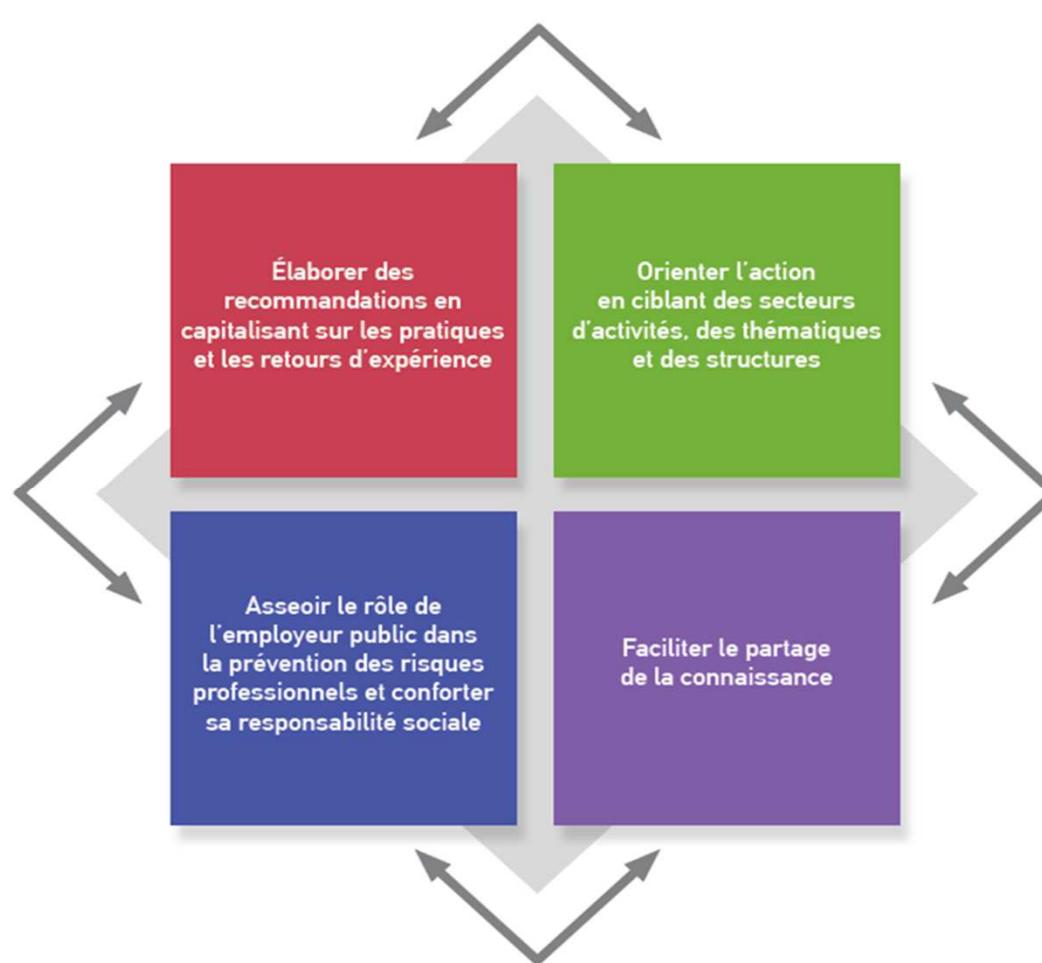
II. Le FNP de la CNRACL

Les écueils à éviter

- Croire en une réponse immédiate et « universelle » : **il n’y a pas de solutions « clef en main » !**
- Ne pas s’appuyer sur les compétences internes lorsqu’elles existent, ne pas se doter de repères, d’outils.... ;
- Recourir à un intervenant / prestataire sans expérience dans le monde de la FP ;
- Omettre d’interroger le travail réel et se concentrer exclusivement sur le travail prescrit ;
- Omettre la cohérence/coordination avec un projet social / d’établissement ;
- « Surestimer » le rôle du CHSCT et de ses membres.

III. Le programme d'actions 2018/2022 du FNP

III. Le programme d'actions 2018/2022 du FNP



III. Le programme d'actions 2018/2022 du FNP

Les priorités pour 2019

➤ **Métiers :**

- Auxiliaires de puériculture ;
- Aides à domicile ;
- Aides-soignants ;
- **ATSEM (Un projet de recherche-action à venir début 2020) ;**
- Métiers en lien avec le transport logistique ;
- Police municipale.

➤ **Thématiques :**

- Transitions professionnelles ;
- Travail sur écran.

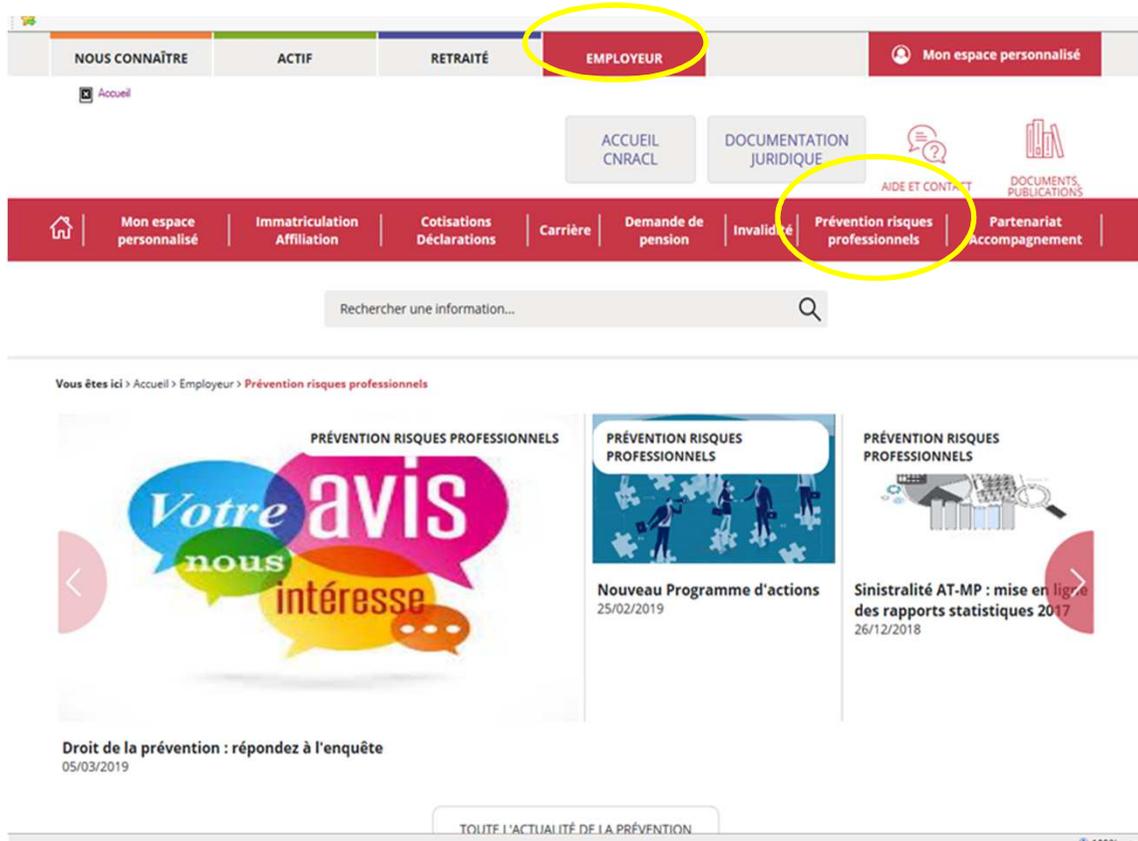
➤ **Structures d'accueil institutionnalisées pour personnes âgées (EHPAD, USLD ...).**

IV. Je m'informe

IV. Je m'informe

Le site internet du FNP de la CNRACL

<https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>



The screenshot displays the website's navigation menu. The 'EMPLOYEUR' tab is highlighted with a yellow circle. Below it, the 'Prévention risques professionnels' link is also circled in yellow. The main content area features a carousel of articles under the heading 'PRÉVENTION RISQUES PROFESSIONNELS'. The first article is 'Votre avis nous intéresse' (05/03/2019). The second is 'Nouveau Programme d'actions' (25/02/2019). The third is 'Sinistralité AT-MP : mise en ligne des rapports statistiques 2017' (26/12/2018). A search bar is located above the carousel, and a footer button reads 'TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA PRÉVENTION'.

IV. Je m'informe

Le site internet du FNP de la CNRACL

<https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Découvrez comment procéder pour bénéficier d'un soutien méthodologique (outils à disposition, documentation...) et financier à vos démarches de prévention.

ACCÉDER



Registre unique de santé, sécurité au travail, outil dédié à la fonction publique territoriale

L'actualité, les dossiers et les fiches sur la réglementation de la prévention des risques professionnels

Le logiciel Prorisq alimente la banque nationale de données sur les AT/MP territoriaux et hospitaliers

IV. Je m'informe

Le site internet du FNP de la CNRACL : l'espace droit de la prévention

<https://www.cnracle.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>



Espace Droit de la Prévention

Rechercher sur le site

VEILLE RÉGLEMENTAIRE FICHES PRATIQUES DOSSIERS VIDÉOS OUTILS NEWSLETTERS

Bienvenue sur le site dédié à la Prévention des Risques professionnels dans la fonction Publique Territoriale et Hospitalière.

Entre le 04 mars et le 29 mars, nous mettons en ligne un sondage sollicitant votre avis concernant le site "Espace Droit Prévention"

VEILLE RÉGLEMENTAIRE

25 MAR 2019 Prévention des risques professionnels dans la fonction publique : la députée charlotte Lecocq missionnée

22 MAR 2019 Période de préparation au reclassement : dispositif étendu à la FPT

22 Concé pour Invalidité

FICHES PRATIQUES

Équipements de protection individuelle (EPI)

Accédez à nos fiches pratiques par thème

Droit de la prévention et statuts de la fonction publique

Organisation de la prévention

Prévention des risques

DOSSIERS

9 - Les contrôles périodiques obligatoires : synthèse

Les contrôles périodiques obligatoires

La prévention des conduites addictives

L'organisation de la prévention des risques professionnels dans les établissements publics de santé (EPS)

L'exposition à certains facteurs de

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET A VOS QUESTIONS !